

Information consommateurs

RAPPEL PRODUIT

La laiterie Le GALL procède aujourd'hui au retrait de la vente de la **Motte d'Antan 250G au sel de mer de Guérande** suite à la détection de *Listéria monocytogenes*

Il s'agit du lot portant les caractéristiques suivantes :

Motte d'Antan au sel de mer de Guérande 250G



Marque : **LE GALL**

Code barre : **3252920011797**

N° Lots : **037**

DLC : **27/04/2023 Q**

Estampille sanitaire: **FR 29 232 093 CE**

L'ensemble du lot est retiré de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de se les faire rembourser.

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Pour tout renseignement complémentaire, la société se tient à disposition des consommateurs au :
02.98.64.72.10

A afficher jusqu'au **04/04/23** inclus